

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 252

MONTRÉAL, LE VENDREDI 6 NOVEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'État stratégique

L'État providence existe encore. Il a changé, il n'est plus ce qu'il était, mais il est tout aussi présent qu'il l'était il y a vingt ou trente ans de cela. Après avoir mené une enquête pendant dix-huit mois, l'hebdomadaire Time a constaté que l'aide sociale d'entreprise a remplacé à bien des égards l'aide sociale tout court. Bref, on a assisté davantage à un déplacement de sommes colossales qu'à une soustraction prononcée de celles-ci.

Selon les calculs effectués par les journalistes du Time, le gouvernement américain, et seulement lui, alloue ou accorde l'équivalent de 125 milliards \$ US par année à titre d'aide sociale d'entreprise. Si on ajoute ce que donnent les municipalités et si on additionne ce que chaque État reflète aux entreprises, on obtient des sommes énormes, sidérantes.

Toujours est-il que ces 125 milliards de dollars égalent ce que 60 millions d'individus ou familles déboursent en impôt sur le revenu. Autre calcul, autre point de repère, depuis le début des années 90, les profits des entreprises américaines, les profits nets s'entend, ont totalisé 4,5 billions de dollars, soit l'équivalent des salaires perçus par 50 millions d'Américains gagnant moins de 25 000 \$ US par année au cours des huit dernières années.



Serge Truffaut

La plupart du temps, aux États-Unis comme d'ailleurs de ce côté-ci de la frontière, ces subventions aux formes très diverses sont justifiées par les différents paliers gouvernementaux comme suit: on accorde un prêt à un taux préférentiel ou on donne tel terrain pour la préservation comme pour la création d'emplois.

En réalité, on a constaté qu'on avait obtenu le contraire de ce qui avait été souhaité. Ainsi, les entreprises AT&T, Bechtel, Boeing, General Electric et McDonnell-Douglas, désormais filiale de Boeing, ont perdu 40 % de l'aide sociale d'entreprise accordée au cours de la présente décennie par le fédéral, par Washington.

Et alors? Pour ce qui est de la préservation d'emplois, faudra repasser. Pour ce qui est de la création d'emplois, il faudra également repasser. Et deux fois plutôt qu'une. En ces matières, c'est le néant. Car en la matière, on a constaté que le nombre de personnes à l'emploi de ces cinq entreprises avait diminué de... 38%! Plus du tiers de la force de travail est passée à la trappe.

Au niveau municipal comme à celui des États, on a observé grosso modo le même phénomène. Les uns ont alloué un congé de taxes, les autres ont allongé des dollars sur la table. Les uns et les autres ont agi de la sorte de peur, une peur provoquée et bien entretenue par les... 11 000 organisations ou lobbies que l'industrie des subventions a créés, de peur donc que telle entreprise déménage ailleurs, aille chez le voisin. Et que, dans la foulée, tant de travailleurs suivent l'entreprise qui dit envisager plier bagage.

En fait, pour ce qui est de la création d'emplois, on a confirmé que les 10 millions de nouveaux emplois depuis 1990 étaient largement attribuables aux petites et moyennes entreprises, soit celles qui récoltent les restants. Parallèlement, on a remarqué que les principales bénéficiaires des mannes gouvernementales, soit les 500 plus grosses entreprises américaines, avaient supprimé davantage de postes qu'elles en ont créé.

Maintenant, comment se fait-il que ce soit les plus imposantes d'entre les compagnies qui reçoivent davantage que les autres? Elles encouragent la compétition effrénée en leur sein. Prenons par exemple General Motors. Par souci farouche d'efficacité, on va mettre l'usine GM de Sainte-Thérèse en compétition avec celle de Flint ou de... Bref, on provoque artificiellement une lutte interne pour évidemment obtenir au bout du compte le maximum d'aide sociale d'entreprise.

Ceci a notamment donné cela: l'État de New York a refilé à GM l'équivalent de 17 millions \$ US pour moderniser son usine de Tonawanda. Ces 17 millions se composaient de déductions fiscales, d'énergie soldée, etc. A ces 17 millions il faut ajouter un autre trois millions de dollars en déductions fiscales de la municipalité. Et alors? Deux cents emplois ont été supprimés depuis 1997. Autrement dit, l'État et la municipalité ont donné à GM 99 000 \$ par job coupée.

Dans toute cette histoire, il faut revenir qu'au cours des six dernières années, le Congrès américain a accordé la bagatelle de cinq milliards de dollars à la Export-Import Bank of The United States. Le mandat de celle-ci consiste à subventionner les entreprises qui exportent des biens et services. Parallèlement, ce même Congrès a sabré dans ce qu'on peut appeler l'aide sociale conventionnelle, soit celle qu'on accorde aux plus démunis de la société. A cet égard, on a fait comme on a fait avec les subventions aux entreprises: on n'a pas fait dans le détail, la dentelle.

Ce dossier du magazine Time, soit dit en passant il s'agit du premier épisode d'une vaste série consacrée au sujet que l'on sait, annonce peut-être bien que l'État providence s'est transformé en un État stratégique. L'État a changé son profil. Avant, l'aide sociale telle qu'elle était façonnée traduisait le sentiment que tout un chacun se faisait du bien commun. Désormais, plutôt que de façonner la réalité, on s'adapte à celle-ci sans connaître avec exactitude les composantes de cette réalité.

ÉCONOMIE

La Banque de Montréal prévoit un ralentissement économique, page A 7



LE MONDE

Le cabinet israélien suspend une séance cruciale, page A 6



LES ACTUALITÉS

Un demi-mandat pour le nouveau chef de la SQ, page A 5

L'hôpital Sainte-Justine adopte un plan pour freiner l'exode de ses spécialistes

175 millions pour assurer la survie de la médecine de pointe pour enfants

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Pour éviter l'exode de ses médecins, assurer la survie de la médecine de pointe pour enfants au Québec et sauver sa mission universitaire, l'hôpital Sainte-Justine prend les grands moyens.

Le Centre mère-enfant vient de donner le feu vert à un ambitieux plan de développement qui nécessitera l'injection de 175 millions en cinq ans, dont 100 mil-

lions proviendraient de Québec et du gouvernement fédéral, a appris Le Devoir.

Le conseil d'administration de l'hôpital pédiatrique, qui a assisté impuissant au départ de plusieurs de ses spécialistes ces dernières années, a approuvé un plan, doublé d'un important montage financier, qui prévoit recentrer la mission de Sainte-Justine sur les soins d'avant-garde, la recherche et l'enseignement.

«Si on ne fait pas ça, on va devenir un problème. Il faut un nouveau modèle si on veut maintenir l'accès aux soins

spécialisés au Québec. Si on rate cela, on se retrouve dans un système où des gens seront forcés d'aller chercher des soins en Ontario ou ailleurs», affirme le directeur général de Sainte-Justine, Jean-Pierre Chicoine.

Dans le cadre de ce projet, l'hôpital espère doubler le nombre de ses médecins-chercheurs d'ici cinq ans et réserver une aile complète de l'hôpital à cette fin. Plus encore, le centre pédiatrique veut élargir son rôle d'hôpital

VOIR PAGE A 12: SAINTE-JUSTINE

Union sociale

Bouchard se défend d'avoir fait un virage

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le chef péquiste Lucien Bouchard a fait des vagues à Ottawa en déclarant mercredi qu'il serait intéressé à constitutionnaliser un accord éventuel sur l'union sociale qui reconnaîtrait aux provinces le droit de se retirer, avec pleine compensation financière, des nouveaux programmes fédéraux créés dans des domaines de compétence provinciale exclusive.

«L'union sociale qui est sur la table est un arrangement administratif essentiellement. Nous voudrions constitutionnaliser le droit de retrait des programmes avec compensation», a déclaré M. Bouchard.

Ces propos ont étonné, surtout parce qu'ils venaient d'une personne qui condamne la Constitution de 1982 et met le chef libéral Jean Charest au défi de préciser sa politique constitutionnelle.

Le Toronto Star titrait à la une hier.

VOIR PAGE A 12: BOUCHARD

ELECTIONS QUÉBEC 1998

- Les enjeux électoraux en Montérégie, page A 2
- La santé est-elle au service du référendum? page A 3
- Dumont dévoile son plan pour l'université, page A 2
- Michel Venne: La question existentielle, page A 3

Une halte à la garderie



DIDIER DEBUSSCHERE REUTERS

Lucien Bouchard a visité la garderie de Saint-Rédempteur, près de Québec, en compagnie de la candidate Denise Carrier-Perreault et de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois. Le chef du Parti québécois s'y est engagé à offrir l'universalité du programme de garderies à cinq dollars d'ici l'an 2000. La présence de ces illustres visiteurs n'a pas empêché les petits pensionnaires de la garderies de poursuivre leurs jeux.

Bégin est accusé d'avoir contourné la loi

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a été accusé hier dans un jugement de la Cour supérieure d'avoir personnellement, ainsi que son ministre, «tout fait pour contourner la loi» afin de permettre à la société Construction Bérou d'obtenir un agrandissement illégitime de son site d'enfouissement de Saint-Jean-de-Matha.

De plus, le ministre Bégin et son ministre, écrit le juge Jean-Pierre Sénécal, du district de Joliette, «ont tout fait» pour éviter que la municipalité ne soit informée des négociations secrètes qui se poursuivaient en juin dernier entre eux et qui ont débouché sur une augmentation de la capacité du site, jugée contraire à la loi par le magistrat.

Malgré le caractère illégal des décisions du MEF dans ce dossier et de l'attitude qualifiée de «suspecte» du ministre et de Bérou, le juge estime inopportun d'arrêter par injonction la relocalisation en cours des déchets illégaux présents sur une partie du site, comme le demande la municipalité, puisque ces travaux sont à toutes fins pratiques terminés.

Mais le juge Sénécal blâme sévèrement le ministre Bégin et son ministre pour avoir émis une directive imposant le secret sur les négociations qui se poursuivaient en juin avec le promoteur à l'insu de la municipalité et pour avoir été jusqu'à écarter le directeur régional du ministère, Pierre Martel, qui voulait maintenir une attitude d'équité envers toutes les parties dans ce dossier.

Ces négociations secrètes ont ultimement permis au MEF d'autoriser, contrairement à la loi et aux droits des Mathalois, l'ajout de 40 000 tonnes de déchets sur le sommet de

VOIR PAGE A 12: BÉGIN

Le monde vient au secours des victimes de Mitch

À Montréal, l'appel à l'aide se fait déjà entendre et les dons se multiplient

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La France, les États-Unis et le Canada ont redoublé d'efforts hier pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Mitch, dont la situation s'aggrave de jour en jour. On parlait de 66 millions de dollars consentis par Washington, en argent et en effectifs, et de huit millions de dollars supplémentaires provenant d'Ottawa. La France, de son côté, a décidé l'envoi d'un total de 250 spécialistes, entre autres dans les domaines militaires et de la médecine.

Outre les 9000 morts et 13 000 disparus, une bonne part des survivants du Honduras, du Nicaragua, du Guatemala et du Salvador sont toujours sans eau potable, sans nourriture, sans secours. Chaque jour, la faim se fait plus criante, et l'acheminement des vivres demeure difficile.

Au Nicaragua, le volcan Cerro Negro, qui avait laissé couler de la lave plus tôt dans la semaine, semblait s'être calmé hier après-midi, apaisant un peu les esprits. Cependant, des pluies diluviennes dans le nord du pays ont empêché un hélicoptère de se rendre au secours du village de Wiwili, selon Lise Saint-Pierre, représentante d'Oxfam-

Québec à Managua. En dehors de Managua et de quelques régions du Sud, le pays entier est privé d'eau potable. «Les hélicoptères appartiennent à l'armée nicaraguayenne mais ont été affrétés par les organismes non gouvernementaux à des fins secouristes. Les secours gouvernementaux sont inopérants», s'est indignée Mme Saint-Pierre.

Dans certaines communautés indigènes du Nicaragua, c'est 70 % de la population qui a disparu, mentionnait hier Suzanne Guay, porte-parole de l'ONG SUCO, à Montréal. A Tegucigalpa, la capitale du Honduras, le réseau hospitalier est très endommagé, l'unique usine de production de médicaments est noyée et la ville est coupée en deux par l'effondrement des ponts.

D'abord, de l'eau

Sur la longue liste des urgences, il y a d'abord les capsules de chlore, qui permettent de purifier l'eau contaminée. Ensuite, il y a la nourriture, dont plusieurs familles sont privées depuis plusieurs jours. Dans certains cas, explique Mme Saint-Pierre, la nourriture est accessible sur



REUTERS

Le Honduras a été dévasté par la catastrophe.

VOIR PAGE A 4: MITCH

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: 6 Min: -1
Québec Nuageux avec éclaircies. Max: 6 Min: -1
Détails, page B 6

INDEX

Annonces A 4 Les sports B 7
Avis publics B 6 Montréal A 5
Culture B 8 Mots croisés B 6
Économie A 7 Plaisirs B 1
Éditorial A 10 Politique A 2
Le monde A 6 Télévision B 10

www.ledevoir.com



ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

Léonard n'exclut pas une réduction du personnel de l'État

Le gouvernement péquiste n'envisage cependant pas de «grande bataille» avec les syndicats

MATHIEU CLAISE
REUTERS

Québec — Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, a déclaré hier que le Parti québécois, s'il remportait les élections du 30 novembre, n'exclut pas d'éventuelles réductions de personnel dans l'appareil d'État.

Mais si l'objectif premier du gouvernement péquiste reste l'équilibre des finances publiques, il ne compte pas engager de «grandes batailles» avec les syndicats de la fonction publique.

«Dans un ministère ou l'autre, les objectifs peuvent être at-

teints sans qu'il y ait de réductions de personnel. Dans d'autres cas, il se peut qu'il y en ait», a déclaré Jacques Léonard.

«Les décisions et données relatives aux départs dans la fonction publique seront connues lors de la confection des crédits, au plus tard le 31 mars», a-t-il ajouté.

Selon le président du Conseil du trésor, les Québécois devront encore se serrer la ceinture en 1999-2000, mais cette année d'effort permettrait d'atteindre l'objectif du déficit zéro.

Léonard a également promis qu'un gouvernement péquiste réglerait le problème des fonctionnaires dits «faux occasionnels» en accordant une permanence aux 2000 d'entre eux qui ont accumulé

deux ans de service dans le même emploi.

«Ceux qui ont cinq ans dans le même ministère et le même emploi auront leur poste sur simple recommandation de leur supérieur, les autres, en bas, devront passer un concours. Ceci est toutefois matière à discussion avec les syndicats», a expliqué Jacques Léonard.

Quant aux nouveaux occasionnels qui entreront dans la fonction publique, ils devront passer un concours d'admissibilité.

Jacques Léonard s'est également engagé à doubler le nombre de stages au sein de la fonction publique pour les jeunes diplômés. Il propose d'offrir 215 nouveaux stages de deux ans en 1999 et 215 autres en 2001, au coût de 5,3

millions de dollars par année.

Les jeunes se verront également donner une chance additionnelle avec la volonté d'un gouvernement péquiste de rajouter et d'équilibrer les effectifs de la fonction publique.

«Nous demanderons aux organismes et ministères de tenir des concours de recrutement aux conditions minimales d'admission toutes les fois que cela sera possible. Le Conseil du trésor effectuera un suivi de cette mesure», a expliqué Jacques Léonard.

Actuellement, 70 % des fonctionnaires réguliers ont entre 40 et 55 ans, alors que les 25 à 40 ans ne représentent que 24 % des employés de la fonction publique québécoise.

EN RÉGION

La Montérégie suscite des convoitises

Les préoccupations des électeurs québécois sont les mêmes: développement économique et social, qualité des soins de santé, dynamisme de leur région. Le Devoir poursuit un tour d'horizon des régions québécoises, question de savoir ce qu'on attend, dans chacune d'elles, des candidats à l'élection provinciale. Aujourd'hui, une région à la fois rouge et bleue, là où plusieurs comtés ont été gagnés par une faible majorité, la Montérégie.

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Deuxième région en importance tout juste derrière Montréal, la Montérégie sera le théâtre d'opérations-charge pour gagner les quelques circonscriptions qui permettront aux heureux élus de remporter la province. Si dans certains comtés les jeux sont quasi faits, d'autres, où le député sortant l'avait emporté par moins de 2000 voix, seront féroce ment disputés. En commençant par le fameux comté baromètre de Saint-Jean...

Mais au cœur du célèbre triangle noir de la dernière tempête de pluie verglaçante, il semble que les candidats péquistes ne pâtiront pas des ratés de la gestion de la crise. Au plus, les observateurs rappellent gentiment mais fermement que des municipalités attendent toujours le remboursement prévu par Québec.

Comme partout, on parlera évidemment de création d'emplois. Le territoire peuplé par plus d'un million de personnes doit, selon Jean Rioux, préfet de la MRC du Haut-Richelieu, se développer «comme région et pas comme banlieue de Montréal». Si le secteur du tourisme se développe harmonieusement, la baisse de vigueur du secteur industriel a lourdement touché les régions dont l'économie dépendait de grosses usines qui faisaient vivre la population. C'est le cas des MRC du Haut et du Bas-Richelieu, où les préfets avouent trouver difficile le virage vers la «nouvelle économie».

«La mode, c'est que chaque région doit se prendre en main, mais pour se prendre en main, il faut avoir des projets», dit Olivier Gravel, de la MRC du Bas-Richelieu. Notre problème, c'est que, comme les gens travaillaient dans une grosse entreprise avec des gros salaires, l'esprit d'entrepreneuriat n'est pas très fort... Conjugué à une baisse de la natalité et à l'exode des jeunes, le défi est urgent à relever pour la survie de la région.

Le maire de Granby, Michel Duchesneau, souligne qu'un prochain gouvernement devra encourager les municipalités qui veulent fusionner.

Déjà, Iberville, Saint-Jean et Saint-Luc reprendront bientôt les négociations en vue de leur fusion, qui pourrait mener à la création d'une municipalité de quelque 62 000 personnes.

«On est drôlement en retard par rapport à l'Ontario», rappelle Michel Duchesneau. Si on veut responsabiliser le monde municipal, il faudra que Québec nous aide. Il y a des regroupements qui s'imposent et, si on ne prend pas de décisions plus énergiques, on n'ira nulle part, peu importe que ce soient les libéraux ou les péquistes.»

Et la santé?

La Montérégie a bien sûr vécu difficilement les coupes dans le secteur de la santé comme partout en province mais, selon les observateurs, la transition s'effectue plutôt bien. C'est par contre du côté des soins en santé mentale que la Montérégie souffre le plus. Le chef du département de psychiatrie de l'hôpital Charles-Lemoyne, Jean Pélouquin, dénonce l'injustice dont est victime la Montérégie dans la répartition des ressources en santé mentale. Selon les données qu'il a recueillies, une somme de 52,72 \$ est prévue par Montérégien pour la santé mentale, comparativement à une moyenne de 161 \$ par citoyen pour l'ensemble du Québec.

«On abuse d'une population qui ne se défendra pas», dit-il, puisque les personnes touchées par la maladie mentale se sentent souvent coupables. «Il y a un manque de leadership quelque part. On ne demande pas plus d'argent, on demande seulement l'équité dans la répartition des ressources.» Depuis sa découverte, il ne cesse de faire des représentations auprès du ministère de la Santé, mais, reconnaît-il, il commence à avoir l'impression de prêcher dans le désert.

Des routes!

Coincée entre Montréal et les États-Unis, la Montérégie veut bien profiter de tout ce trafic qui passe par chez elle. Jean Rioux évoque le projet de l'autoroute 35 qui doit relier Montréal à Boston et dont certaines rumeurs évoquent une participation de l'entreprise privée. «Il y a un consortium qui regarde la possibilité de construire l'autoroute. Pour nous, c'est



Jean-Pierre Charbonneau



Louise Beaudoin



Pierre Paradis



Sylvain Simard



David Payne



Raoul Duguay

une voie prioritaire qui permettrait de développer le corridor Montréal-Boston au niveau industriel.»

«La région [du Haut-Richelieu] se sent isolée», poursuit Jean Rioux. Hydro-Québec a démenagé une bonne partie de ses installations à Saint-Hyacinthe, l'Université de Québec a aussi fermé ses bureaux dans la région. «Pour se remettre en position, on croit que la 35 serait un élément dynamique en étant aux portes de la frontière.»

Pendant ce temps, dans le Bas-Richelieu, Olivier Gravel travaille depuis 1989 à un projet de pont-tunnel reliant Tracy à Lanoraie, projet qui suscite cependant peu d'enthousiasme auprès des politiciens d'Ottawa et de Québec. Le préfet affirme que la réalisation de son projet permettrait de désengorger les autoroutes montréalaises et n'obligerait plus les Sorelois à prendre le traversier ou à se rendre jusqu'à Trois-Rivières ou Montréal pour traverser de l'autre côté de la rive du Saint-Laurent. Mais le projet de lien

entre Saint-Joseph-de-Sorel et l'autoroute 30, qui éloignerait la circulation des camions lourds de Sorel, a plus de chances d'être réalisé selon lui.

Côté tourisme, la Haute-Yamaska demande des sous de Québec pour développer les infrastructures du parc de la Yamaska, le «parent pauvre» des parcs nationaux québécois selon le préfet Louis Choinière.

À surveiller

La Montérégie, c'est d'abord le comté baromètre de Saint-Jean, où le Parti québécois et son candidat Roger Paquin avaient arraché la victoire par seulement 542 voix. Cette fois-ci, il fera face au libéral Gilles Dolbec.

Ailleurs dans la région montérégienne, la lutte risque d'être chaude dans Chambly, comté que la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, n'avait arraché que par 407 voix! Elle aura à affronter le maire de la ville de Chambly, Pierre Bourbonnais, qui portera les couleurs du PLQ. Dans Bords-du-Lac, le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, avait remporté par 4810 voix son comté. Dans Brome-Missisquoi, le libéral Pierre Paradis ne devrait nullement être inquiété par sa performance, même si le coloré Raoul Duguay s'y présente cette fois-ci pour le PQ... Enfin, le ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Sylvain Simard, tentera de conserver son comté de Richelieu.

MONTÉRÉGIE

population: 1 266 937

Comté	Candidate	Parti	Voix	Marginalité
Borduas	Jean-Pierre Charbonneau	PQ	4810	58,34 %
Brome-Missisquoi	Pierre Paradis	PLQ	9430	61,68 %
Chambly	Louise Beaudoin	PQ	407	54,95 %
Groulx	Robert Kieffer	PQ	2637	56,73 %
Iberville	Richard Le Hir	PQ	1464	56,28 %
Johnson	Claude Boucher	PQ	1246	54,41 %
Richelieu	Sylvain Simard	PQ	4061	62,32 %
Saint-Hyacinthe	Léandre Dion	PQ	1092	55,30 %
Saint-Jean	Roger Paquin	PQ	542	56,14 %
Shefford	Bernard Bradeur	PLQ	1323	52,41 %
Vachon	David Payne	PQ	3531	56,76 %
Vaudreuil	Daniel Johnson	PLQ	9107	60,77 %

La liste ne comprend pas les circonscriptions de la Rive-Sud montréalaise. Entre parenthèses, les résultats du référendum de 1995



Yloa de Laurier

La lumière, c'est l'ambiance!

Service de confection ou de recouvrement d'abat-jour



Transformation d'objets choisis en lampe

Réparation de lampes et de la porcelaine

Grand choix de lampes et d'abat-jour exclusifs

Tout objet se transforme en lampe!

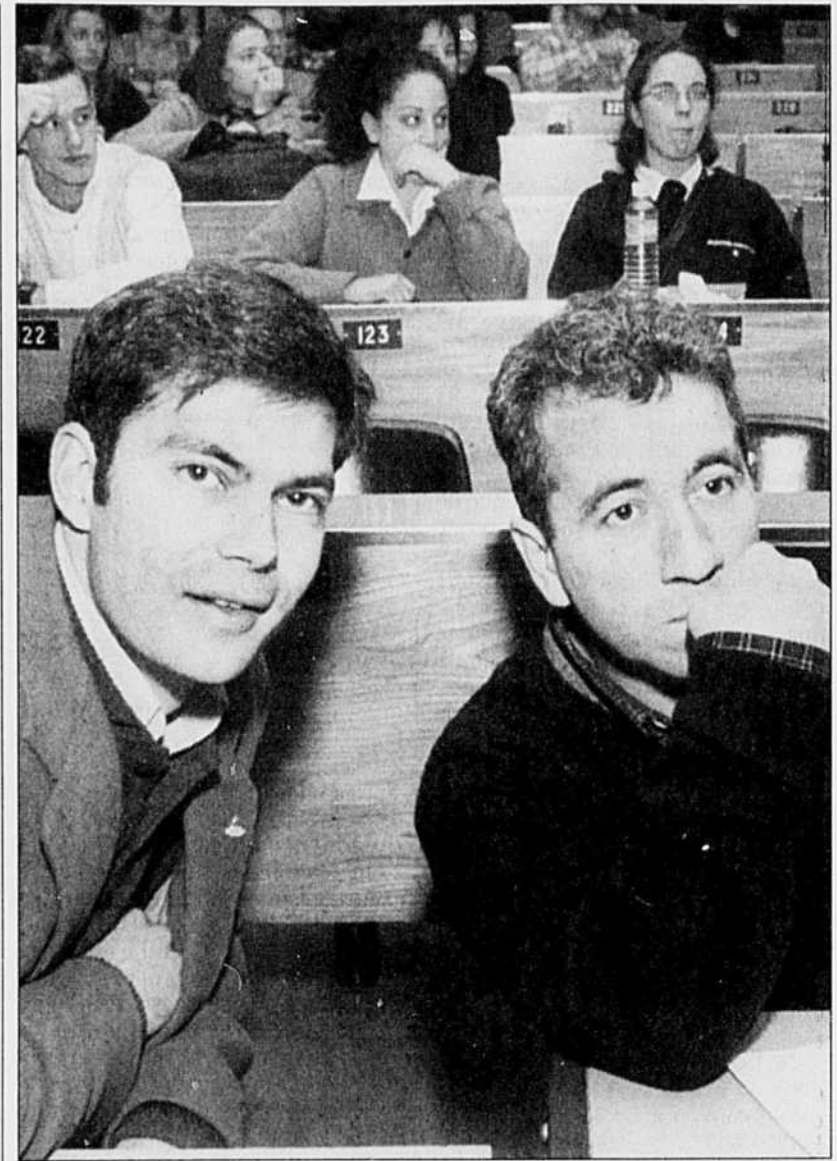
1493 av. Laurier Est Tél. : (514) 527-9090

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711

1-888-234-8533

www.devp.org

DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, s'est adressé aux étudiants dans l'amphithéâtre de l'Université de Montréal, hier.

Plan d'action pour les universités

Il faut tenir compte des perspectives d'emploi, croit l'ADQ

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Le chef de l'Action démocratique Québec (ADQ), Mario Dumont, voudrait instaurer, pour les universités, un mode de financement basé sur les perspectives d'emploi des diplômés plutôt que sur le nombre d'étudiants inscrits. «Pour l'instant, on sacrifie des cohortes entières d'étudiants en les vouant au chômage», a souligné Mario Dumont, en dévoilant hier son plan d'action sur les universités.

Le mode de financement actuel, a-t-il expliqué, oblige les universités à continger les programmes les plus coûteux, mais dont les diplômés sont souvent les plus en demande sur le marché du travail. «Les universités doivent remplir les auditoriums de certains départements pour en financer d'autres», a souligné Mario Dumont, qui faisait justement sa présentation dans un amphithéâtre de l'Université de Montréal, devant une centaine d'étudiants.

Le plan dévoilé hier par l'ADQ propose de financer à 130 % les programmes où les perspectives d'emploi sont supérieures à la moyenne et à 70 % ceux qui offrent des perspectives d'emploi peu élevées. Mario Dumont s'est toutefois défendu, devant les journalistes, de vouloir ainsi limiter les choix des étudiants. «C'est la structure actuelle qui limite les choix des étudiants, a-t-il dit. Certains auraient voulu s'inscrire en informatique mais ont dû se rabattre sur un deuxième choix parce que l'option était contingentée. C'est quelque chose dont ils subissent ensuite les conséquences toute leur vie.»

L'ADQ propose aussi d'indexer les frais de scolarité au coût de la vie, un peu comme ce qu'a proposé le Parti libéral du Québec. «En gelant les frais de scolarité, tel que le promet encore le Parti québécois, on s'expose à devoir les augmenter brusquement dans quelques années, de 100 \$ ou 200 \$; mieux vaut trouver le moyen de les augmenter progressivement. De toute façon, le gel des frais de scolarité n'est plus vraiment un enjeu politique. Le véritable enjeu, c'est l'endettement des étudiants, et le meilleur moyen d'y remédier, c'est d'améliorer les perspectives d'emploi», a dit Mario Dumont.

Il n'a tout de même pas abordé cette question en présence des étudiants, mais lors d'un point de presse qui a suivi la conférence.

Mario Dumont propose par ailleurs une mesure qui garantirait une remise de 25 % des dettes des étudiants qui obtiennent leur diplôme dans les délais prescrits. Le plan présenté par Mario Dumont comprend aussi des mesures pour accroître la qualité de l'enseignement universitaire.

Il propose, par exemple, de privilégier le maillage entre les entreprises privées et les institutions d'enseignement et de contrôler le cumul des fonctions par les professeurs, afin de s'assurer que l'enseignement demeure leur priorité. L'ADQ veut aussi renouveler le corps professoral et éliminer le recours «abusif» à des chargés de cours, au statut plus précaire.

En conférence devant les étudiants, Mario Dumont a par ailleurs largement traité des enjeux qui touchent «la nouvelle génération», tels la précarité de l'emploi et le recours à des clauses discriminatoires à l'endroit des jeunes. Le chef de l'ADQ, âgé de 28 ans, présente son parti comme une solution de rechange aux deux principaux partis, «dont les programmes sont conçus trois semaines après les élections par des firmes de relations publiques». Le public de sa conférence, en général calme et réservé, a applaudi spontanément à certaines de ses déclarations à l'endroit du sort réservé aux jeunes par les partis politiques traditionnels. Ce fut le cas, notamment, lorsqu'il a répondu à un étudiant qui lui demandait à quel côté il se rallierait s'il détenait la balance du pouvoir (62 sièges pour le PQ, 62 pour le PLQ, un pour l'ADQ): «Ils sont tellement du pareil au même, que je tirerais à pile ou face!»

Lors d'un point de presse avant sa conférence, M. Dumont s'était par ailleurs réjoui, de la confirmation, mercredi, d'un débat télévisé le 17 novembre prochain avec les leaders des trois partis.

Ce sera l'occasion de voir, a-t-il souligné, à quel point son parti est le seul à proposer quelque chose de vraiment différent.

Élégance
et confort
en tout
temps.Tilley Endurables
1050, av. Laurier Ouest
(514) 272-7791Obtenez un catalogue gratuit
en composant le
1-800-465-4249

loto-québec résultats

649 Tirage du 98-11-04

15 20 21 22 26 35

Numéro complémentaire: 31

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	2	1 011 555,90 \$
5/6+	5	121 386,70 \$
5/6	201	2 415,60 \$
4/6	11 602	80,20 \$
3/6	226 877	10,00 \$

Ventes totales: 14 033 319 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000 \$

Québec 449 Tirage du 98-11-04

19 22 29 31 40 48

Numéro complémentaire: 15

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	10	500,00 \$
4/6	780	50,00 \$
3/6	15 533	5,00 \$

Ventes totales: 528 253,50 \$

Extra Tirage du 98-11-04

NUMÉROS	LOTS	Montant
371980	100 000 \$	
71980	1 000 \$	
1980	250 \$	
980	50 \$	
80	10 \$	
0	2 \$	

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LA CAMPAGNE EN BREF

Profession: député

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

À la lecture des biographies des candidats des trois partis politiques, l'on vient près de donner raison à Mario Dumont, qui proclamait l'autre jour l'urgence d'agir pour contrer l'exode des cerveaux.

De façon générale, l'on constate que la formation académique des nouveaux aspirants à la fonction de député est aussi pauvre que celle des députés sortants. Le nombre d'administrateurs s'est sensiblement accru mais celui des professions libérales a diminué d'autant. Les détenteurs de doctorats se comptent sur les doigts de la main, alors que les détenteurs de maîtrise ne sont pas légion. Profession? Député, indique-t-on, dans des dizaines de biographies, comme pour effacer le passé.

Les administrateurs constituent la catégorie la plus importante des trois équipes électorales pour un total de 66 candidats. On en compte 28 pour le PLQ, 20 pour le PQ et 18 sous la bannière de l'ADQ. Les avocats arrivent au deuxième rang avec 16 péquistes, 11 libéraux et 5 adéquistes. Les consultants, une vingtaine en tout, sont répartis à parts égales entre les trois formations. Il y a seulement quelques médecins, quelques notaires et quelques comptables.

Chaque équipe a des caractéristiques qui la différencient des deux autres: le Parti québécois est particulièrement bien représenté par les enseignants (18), les sociologues (5), les politologues (4), les historiens (4), les économistes (4) et les criminologues (2). Il présente en outre deux diplomates, un ancien policier de la SQ, un journaliste, un photographe et le seul agronome en lice. Il est également le seul à présenter un poète.

Le PLQ remporte la palme chez les maires de municipalités avec dix candidats. On y trouve par ailleurs cinq comptables, un économiste, un journaliste et un optométriste. Il est le seul à présenter un dirigeant syndical et un écrivain. L'ADQ a principalement recruté ses candidats chez les administrateurs (18), les étudiants (11), les consultants (10), les enseignants (4), les commerçants (3) et les fonctionnaires (3). Il présente en outre un ex-candidat du Bloc québécois.

Jacques Moisan et les chefs

À la suite d'un tirage au sort qui a favorisé le réseau TVA, le consortium a convenu de confier à Jacques Moisan l'animation du débat télévisé des trois chefs. Un choix qui est motivé par sa grande expérience professionnelle et notamment par le fait qu'il fut le modérateur du débat entre Jacques Parizeau et Daniel Johnson, pendant la campagne électorale de 1994. Le face-à-face du mardi 17 novembre prochain, d'une durée de 1 heure 45 minutes, permettra des échanges directs entre Lucien Bouchard, Jean Charest et Mario Dumont. Ils se partageront le temps d'antenne à parts égales sur les thèmes de l'économie, l'emploi, la santé, l'éducation, les finances publiques, la fiscalité et l'avenir politique du Québec.

La vraie couleur du PQ?

En constatant que le PQ est passé du bleu au vert, on a cru un instant que les bouchardistes allaient redonner un peu de vigueur à leurs engagements électoraux en matière de protection de l'environnement. Rien de moins certain. La coalition Arc-en-ciel a sollicité la participation des trois partis à un débat sur les questions énergétiques. Le député libéral Christos Sirros a été le premier à dire oui au nom de sa formation politique. L'ADQ de Mario Dumont a affecté à cette mission sa candidate Isabelle Marquis du comté de Johnson. La réponse du PQ se fait toujours attendre.

La tournée des chefs

Le premier ministre Bouchard fait campagne aujourd'hui à Montréal, en compagnie des ministres Pauline Marois, Louise Harel et André Boisclair. Il visitera ce matin l'École de technologie supérieure et procédera cet après-midi à la remise des prix québécois de la citoyenneté. Il participera ce soir à l'assemblée d'investiture de la candidate Diane Lemieux dans le comté de Bourget. Le chef libéral Jean Charest fera campagne en Estrie. Il sera ce matin au Musée des beaux-arts de Sherbrooke, cet après-midi à la polyvalente de Windsor et ce soir à Lac-Mégantic.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, passera la journée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Union sociale: Charest tourne Bouchard au ridicule

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Saint-Hubert — Le chef libéral, Jean Charest, tourne au ridicule la suggestion du premier ministre Bouchard d'amender la constitution canadienne afin d'y inclure des éléments de l'union sociale. M. Charest, qui avait répété durant la journée d'hier que le processus de modification constitutionnelle ne l'intéressait pas, s'est moqué de son adversaire en disant, devant 400 militants de la circonscription de Vachon, que «Lucien Bouchard venait de découvrir le Canada».

«Avant de le briser, il faudrait l'améliorer», a-t-il ironisé en parlant de la stratégie péquiste.

Le chef du PLQ a réitéré haut et fort, au grand plaisir de la foule, qu'un gouvernement libéral ne tiendrait pas de référendum. Il préfère proposer un plan, une vision, une occasion de bâtir qu'il oppose au plan d'indépendance du PQ de Lucien Bouchard.

Articulant son discours sur des idées de diversité, de tolérance et de travail, M. Charest a clairement mis de côté depuis quelques jours son thème de lancement de campagne qui était il y a une semaine, le changement. La

paix et la tranquillité se retrouvent maintenant au centre de son propos.

Délaissant les «façons de faire différentes», Jean Charest y a substitué des concepts rassembleurs qui parlent de valeurs de force, de solidarité et d'unité. La différence du Québec, à ses yeux, est celle d'une province où anglophones et francophones vivent ensemble en harmonie. Aux ambiguïtés et aux coupures du gouvernement du Parti québécois, il oppose un «gouvernement qui a les deux yeux solidement rivés sur l'avenir».

M. Charest procédait hier soir à Saint-Hubert au lancement de la campagne de son parti en Montérégie. Plusieurs candidats et députés libéraux accompagnaient le chef sur la tribune avec la candidate de Vachon, Sophie Joncas.

La jeune femme de 35 ans a été désignée candidate du PLQ non sans provoquer une petite tempête au sein de l'exécutif local du parti, ce dont ont fait état les journaux locaux. Quelques membres de l'exécutif libéral de la circonscription de Vachon, où le député péquiste David Payne possède une majorité de 3500 voix, auraient menacé de démissionner.

SAINTE-JUSTINE

SUITE DE LA PAGE 1

«sans murs» en se branchant, par l'entremise de la télé-médecine, aux hôpitaux d'une douzaine de régions, voire même d'autres provinces comme la Nouvelle-Écosse.

Le plan prévoit investir 60 millions pour revampir les soins aux enfants, 65 millions dans la recherche, 25 millions pour développer ses activités de télé-médecine et 25 millions pour moderniser ses bâtiments, construits au début des années 50. «C'est d'abord un projet clinique, non pas un projet technologique», tient à préciser M. Chicoine.

Pour financer ce projet de 175 millions, 80 millions proviendraient du gouvernement du Québec, 25 millions du gouvernement fédéral et 75 millions de partenaires privés et d'une campagne de souscription de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine.

Selon Jean-Pierre Chicoine, ce redressement est essentiel, non seulement pour sauvegarder la mission universitaire de l'institution, mais aussi pour rattraper le retard qu'accuse l'hôpital par rapport à d'autres centres pédiatriques du genre au Canada. «On doit retenir nos experts, on a perdu des éléments importants à Sainte-Justine. Il faut que les médecins trouvent ici un contexte aussi intéressant où travailler qu'en Ontario ou ailleurs», affirme-t-il.

Ces dernières années, Sainte-Justine s'est retrouvé régulièrement aux prises avec des pénuries tantôt d'anesthésistes, tantôt d'urologues, réglées in extremis par des solutions de dernier recours. Encore aujourd'hui, les effectifs demeurent extrêmement précaires, notamment chez les anesthésistes (des salles d'opération sont fermées en permanence), les hémato-oncologues, les néphrologues et en urologie (un seul médecin).

Une des épines au pied de Sainte-Justine est le salaire

de ses 400 médecins, dont plusieurs réclament d'être payés à forfait, comme c'est le cas dans les grands hôpitaux pédiatriques de Toronto et d'Halifax. Les spécialistes veulent accorder plus de temps aux enfants, offrir des consultations en télé-médecine aux enfants du reste du Québec et s'investir dans la recherche et l'enseignement. Ce que n'encourage pas le paiement à l'acte. «Quand les médecins sentent qu'ils doivent faire des cas bénins d'otites pour financer leurs activités de recherche, la frustration monte», explique le Dr Lucie Poitras, directrice des services professionnels à Sainte-Justine.

En vertu d'une entente obtenue à l'arraché de Québec et de la Fédération des médecins spécialistes, un nouveau mode de rémunération mixte devrait bientôt entrer en vigueur, peut-être au début de 1999.

Dans le but d'accroître sa masse critique d'expertise, l'hôpital Sainte-Justine a d'ailleurs annoncé cette semaine l'intégration de l'hôpital Marie-Enfant, spécialisé dans la réadaptation. Cet hôpital, où pratiquent plusieurs médecins de Sainte-Justine, deviendra un centre d'excellence dont les malades auront un accès direct à tous les spécialistes du Centre mère-enfant.

Au moment où le CHUM, le Centre universitaire de santé McGill et le CHUQ de Québec réclament déjà aux gouvernements des investissements dépassant le milliard de dollars, l'hôpital Sainte-Justine ne se montre pas trop inquiet de l'accueil que réservera Québec à sa demande. «Ce n'est pas étonnant qu'il y ait autant de projets sur la table, car les centres universitaires ont tous été désignés en même temps», affirme Jean-Pierre Chicoine. On pense que notre projet, déjà entamé pour ce qui est de la télé-médecine, est prêt à aller de l'avant. Et le pourcentage que l'on attend du privé est beaucoup plus important que dans les autres projets.»

BÉGIN

Le MEF a contourné les dispositions de sa loi dans 18 autres dossiers, selon le juge Sénécal

SUITE DE LA PAGE 1

a partie dûment autorisée du site, ce qui constitue une augmentation de sa capacité, précise le jugement. Or, en vertu de la Loi de l'environnement, cette augmentation de la capacité du site aurait dû commander préalablement une étude d'impact et une audience publique, ce que les autorités ont voulu délibérément éviter ici par leur attitude «suspecte».

Le MEF a contourné de la même façon les dispositions de sa loi dans 18 autres dossiers, selon le juge Sénécal. Ces agrandissements ont pris la forme de «chapeaux» remplis de déchets, que l'on construit en forme de pyramide tronquée sur le sommet des sites.

Dans le cas du dossier de mathalois, «ils [le ministre Bégin et son ministère] ont expressément donné instruction à tout le personnel de la Direction régionale de Lanaudière de garder secrets les ententes et le certificat de conformité avant que celle-ci ne soit finalisée».

D'autre part, ajoute le juge, le «directeur régional Martel s'est même vu retirer son mandat de porte-parole du ministère auprès de la municipalité et de négociateur entre Béro et celle-ci» parce qu'il voulait maintenir la règle de l'équité entre les parties et les engagements pris envers la municipalité de l'informer.

Le jugement se réfère personnellement au ministre Bégin, qui occupait la fonction de ministre de la Justice auparavant:

«On a agi soudainement avec précipitation et dans le seul but d'en finir à tout prix, écrit le juge Sénécal. Au point où, avant même que les solutions définitives ne soient adoptées, le ministre a expressément passé la commande que tout soit réglé avant son retour de vacances, peu importe les moyens pris et les études encore à faire, le cas échéant.»

«Tout cela démontre, conclut le juge Sénécal, une certaine mauvaise foi des autorités, leur peu de considération d'agir équitablement et leur intention de contourner la loi, de tout faire pour empêcher la municipalité d'agir ou de réagir, de jouer son rôle et, le cas échéant, d'exercer ses droits et prérogatives.» La municipalité a d'ailleurs dû passer par la loi d'accès pour connaître les décisions du MEF dans le dossier Béro.

Le magistrat reconnaît que les motifs officiels invoqués par les trois parties dans cette affaire, Béro, la municipalité et le ministère, sont légitimes.

«Une seule motivation pourrait paraître suspecte, écrit-il: celle qui est à l'origine de la précipitation et du secret avec lesquels Béro et le MEF ont voulu que ces travaux soient exécutés. D'une part les lieux étaient en l'état depuis longtemps (pourquoi alors cette précipitation soudaine?). D'autre part, le désir d'aller vite et d'agir en cachette pour éviter que la municipalité ne puisse s'opposer aux travaux et les retarder est indéniable et questionnable.»

Béro, précise le juge Sénécal, veut régulariser la présence de déchets illégaux sur son site parce que c'est le seul obstacle juridique, à son avis, pour augmenter sa capacité: «Elle espère pouvoir rouvrir son site pour y enfoncer de nouveaux déchets, avec les profits que cela signifie. Au sur-

plus, c'est une façon de maintenir un meilleur valeur économique du site, advenant vente ou expropriation», une hypothèse qui circule de plus en plus à Saint-Jean-de-Matha.

En juillet dernier, raconte le magistrat, «la première idée du ministère fut d'exiger l'enlèvement de tous les déchets enfouis dans le lot 331 parce que enfouis illégalement, sans autorisation, sur un sol non permis». Le ministère n'ayant pas précisé où Béro devait mettre ces déchets, la solution retenue devait donc se conformer à la réglementation.

Mais si le MEF pouvait ordonner l'enlèvement des déchets, ajoute le juge Sénécal, il ne pouvait pas, comme il l'a fait à la suite des négociations secrètes avec le propriétaire, ordonner qu'on les relocalise sur ses lots voisins, les 332 et 333, où les cellules d'enfouissement, bien légales celles-là, avaient été fermées parce que pleines. Les travaux de revégétation y étaient même terminés.

En autorisant l'ajout de ces déchets sur la partie fermée du site, en amorçant la construction d'un «chapeau», comme on le dit dans le jargon environnemental, ces «modifications convenues [avec le propriétaire] constituaient bel et bien une modification du système de gestion des déchets, une chose visée clairement par l'article 54 de la loi. Ce n'était pas au surplus qu'une petite modification mais une modification importante.»

Or l'article 54 de la loi exigeait que le promoteur obtienne confirmation de la municipalité que son projet d'augmentation de capacité respectait la réglementation municipale. Or le MEF a plutôt choisi de s'inspirer d'un autre article de la loi, de portée générale, qui ne prévoyait aucune obligation de se conformer à la réglementation municipale.

Voilà qui est illégal, précise le juge, puisque l'article 54 définit expressément la procédure à suivre dans le cas des sites d'enfouissement, un article que le MEF ne pouvait contourner en se réfugiant derrière une disposition plus générale.

D'autre part, ajoute le magistrat, la loi 101 de 1993, qui a modifié la loi générale de l'environnement, exige désormais une étude d'impact et une audience publique, si le public le demande, pour tout agrandissement ou pour la construction de tout nouveau site d'enfouissement.

Selon le juge Sénécal, «l'ajout de déchets sur des cellules d'enfouissement fermées et ayant reçu leur recouvrement définitif parce qu'ayant atteint le volume et les hauteurs d'enfouissement autorisés, constitue un agrandissement au sens de la loi 101 puisqu'il y a augmentation de la capacité d'enfouissement du site».

Pour contourner cette exigence et éviter les audiences publiques aux promoteurs, qu'il définit désormais comme sa «clientèle», le MEF a trituré les normes sur les pentes de son règlement et leur a donné priorité par rapport aux dispositions de la loi.

Visant ces interprétations complaisantes qui se multiplient en environnement, le juge conclut: «Il est assez extraordinaire qu'on utilise cette disposition sur le recouvrement final [des sites] pour en faire une disposition portant sur de l'enfouissement additionnel de déchets: cela peut paraître à première vue un détournement de la finalité du texte» de la loi.

BOUCHARD

«Un vote pour Bouchard demeure un vote pour un référendum et la sécession», dit Stéphane Dion

SUITE DE LA PAGE 1

«Bouchard veut la reprise des discussions sur la Constitution.» Le quotidien évoquait ensuite un virage radical du premier ministre sortant. Ce que le principal intéressé a nié, hier, en tournée dans la Beauce. En fait, Lucien Bouchard a précisé que ses réflexions sur le droit de retrait et l'union sociale n'indiquent pas un changement de cap de sa part ou de la part du Parti québécois.

«La seule solution demeure la souveraineté du Québec. Mais en attendant, ce ne serait pas une mauvaise affaire d'avoir cette protection-là», a expliqué le chef péquiste.

Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, n'y a pas vu non plus un bon signe pour le fédéralisme car, dit-il, un vote pour Lucien Bouchard demeure «un vote pour un référendum sur la sécession». Et il n'a pas fait de mystère sur la réponse qu'il réserve à M. Bouchard. C'est non.

A son avis, il n'est nullement nécessaire d'amender la Constitution pour améliorer l'union sociale. «Nous voulons améliorer l'union sociale de ce pays. Nous avons montré au cours des dernières années qu'on peut faire beaucoup d'améliorations sans changer la Constitution. Ce que je dis, c'est que ces améliorations iront de l'avant mais de façon beaucoup plus aisée si on a à Québec un gouvernement qui croit au Canada et non pas un gouvernement qui veut tenir un autre référendum.»

Il n'a pas voulu dire si une demande d'amendement constitutionnel venant des autres provinces recevrait la même fin de non-recevoir. «Pour le moment, personne ne veut constitutionnaliser l'union sociale. On parle de la mettre en application de façon plus efficace que maintenant. [...] M. Bouchard est le seul à en parler. De toute façon, c'est difficile de croire en sa sincérité. M. Bouchard ne veut pas améliorer le Canada, il veut le briser», a martelé le ministre.

Et d'ajouter avant de tourner abruptement les talons: «Si nous votons pour Jean Charest, nous votons pour un gouvernement qui nous aidera à travailler plus fort afin d'améliorer le Canada.»

Un «bouclier»

De passage à Saint-Rédempteur, le premier ministre Bouchard est revenu sur la question en expliquant que ce droit de retrait éventuel «serait une protection, un bouclier pour le Québec, si cela était en chassé à la manière de l'amendement constitutionnel sur les commissions scolaires linguistiques».

Les journalistes voulaient savoir si d'éventuelles discussions sur l'accord-cadre portant sur l'union sociale pourraient servir de tremplin à une nouvelle ronde de négociations avec le fédéral portant sur l'enchaînement du droit de retrait dans la Constitution.

«Je n'ai rien demandé mais, si on me l'offrait, je le prendrais», a dit M. Bouchard.

Lucien Bouchard a rappelé hier que René Lévesque avait vainement tenté de soustraire à Pierre Elliott Trudeau un amendement constitutionnel portant sur «l'opting out».

Le chef péquiste dit qu'il est cependant «surrealiste» d'envisager un tel scénario. D'abord, les premiers ministres des provinces ne souhaitent pas donner un caractère constitutionnel à l'accord-cadre sur l'union sociale conclu à Saskatoon, en août dernier.

Quant au premier ministre Jean Chrétien, il rejette carrément l'idée de voir le pouvoir de dépenser du fédéral limité de quelque façon que ce soit. Dans ce contexte, de nouveaux pourparlers constitutionnels sont peu probables.

Lucien Bouchard estime qu'il ne faut d'ailleurs pas donner à l'union sociale plus d'importance qu'elle n'en a. Il s'agit d'un projet d'entente à caractère administratif portant sur les programmes sociaux. Ce n'est rien de comparable à l'accord du lac Meech ou à celui de Charlottetown, qui obligeaient les gouvernements à consulter la population par référendum.

Il a comparé l'amendement constitutionnel nécessaire à un droit de retrait à celui obtenu du fédéral pour la création de commissions scolaires linguistiques au Québec cette année.

«Quand on réfère à des gestes d'appoint comme un amendement pour mettre en place des commissions scolaires linguistiques, ou alors pour mettre une sorte de butoir, une sorte de bouclier contre les intrusions d'Ottawa par un droit de retrait du Québec avec pleine compensation, on est dans un autre ordre de registre», a-t-il expliqué.

Le Québec n'apposerait certainement pas sa signature au bas de la Constitution de 1982 pour un amendement constitutionnel de si peu d'importance.

Avec la Presse canadienne

EN BREF

Une visite éclair de Chrétien

Peterborough, Ont. (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a profité hier d'une rencontre d'information sur l'emploi destinée à des élèves ontariens du primaire et du secondaire pour vanter les initiatives prises par son gouvernement afin de favoriser l'emploi chez les jeunes. Les quelque 200 élèves qui se pressaient dans la salle d'un hôtel de Peterborough ont cependant regretté que le premier ministre ne soit pas resté, après son allocation de 10 minutes, pour répondre à leurs questions et écouter ce qu'ils avaient à dire. «J'ai trouvé cela horrible. C'était un ramassis de propos patriotiques qui ne signifient rien pour moi», a déclaré Pat Rafael, un étudiant de 18 ans de niveau secondaire.

RECTIFICATIF

Erreur sur la personne

Dans notre édition de mardi, où nous rapportions les réactions de divers syndicats d'employés municipaux à la réélection de Pierre Bourque, nous avons attribué erronément au président du Syndicat des cols blancs de Montréal des propos cinglants à l'endroit de Noushig Eloyan. Or, celui qui disait que Mme Eloyan est «une poutche incapable de faire son travail», c'était Michel Vézina, président de l'Association des professionnels municipaux. Il existe bien aussi un syndicat des cols blancs à Montréal, appelé le Syndicat des fonctionnaires municipaux, mais son président se nomme Daniel Papillon-Demers et non M. Vézina. Une recherche malhabile de synonymes (?) a fait passer le second pour le premier, qui s'était refusé à tout commentaire. Toutes nos excuses.

La librairie Gallimard, c'est des livres et... cédéroms
3700 boul. St-Laurent, tél. : 499-2012

LE DEVOIR

CULTURE

ÉDITION

THÉÂTRE

La manne du Goncourt

Le lauréat de lundi prochain aura un tirage garanti de plus de 300 000 exemplaires de son livre

Paris (AP) — Magique, le Goncourt. Le lauréat de la plus ancienne des palmes littéraires d'automne, qui sera décerné lundi, fera le bonheur de son éditeur. Roi des quelque 1500 prix distribués chaque année dans l'Hexagone, le Goncourt garantit des tirages compris entre 300 000 et un million d'exemplaires. C'est le grand prix du Roman de l'Académie française qui, traditionnellement, ouvre le bal des grandes récompenses pour la littérature d'imagination. Il a été attribué le 29 octobre à Anne Wiazemsky pour *Une Poignée de gens* (Gallimard). Mais le sacre suprême, c'est le Goncourt. Au point qu'à l'exception peut-être du Renaudot, «anti-Goncourt» à l'origine, remis le même jour, l'Interallié (17 novembre), comme le Femina ou le Médicis (6 novembre) font figure de lots de consolation.

La lutte est âpre pour succéder à Patrick Rambaud

Et les soupçons pesant depuis belle lurette sur le fameux jury. En vrac: ils seraient achetés par trois maisons d'édition, Gallimard, Grasset, Le Seuil, regroupés sous le nom de Galligrasseuil: on les gaverait de repas et de cadeaux; ils ne liraient pas les ouvrages qu'ils reçoivent... Des rumeurs tenaces qui suscitent la fureur, le mépris ou la lassitude des intéressés.

Emules du célèbre prix, le Goncourt des lycéens et le Goncourt du premier roman n'ont pas ces soucis. Le premier, créé en 1987 en association avec l'Académie Goncourt, est proclamé simultanément à Rennes. Le deuxième a vu le jour en 1990. Il est décerné en mars en association avec la ville de Blois.

Le sacre du Goncourt a lieu depuis 1915 chez Drouant, restaurant parisien de la rue Gaillon. Le livre élu, censé constituer le meilleur volume d'imagination en prose publié dans l'année, ne transmet pas forcément le nom de son auteur à la postérité. Qui se souvient aujourd'hui de John-Antoine Nau, premier lauréat en 1903, de Marius et Ary Leblond (1909), d'Henri Béraud (1922) ou de Paul Co-

lin (1950)? Comment croire, en revanche, que les académiciens aient pu passer à côté de Guillaume Apollinaire et Colette (1910), de Valéry Larbaud (1913), de Jean Giraudoux (1917), de Pierre Mac Orlan (1920) ou de Henri de Montherlant (1924)? En 1906, Octave Mirbeau, dégoûté, avait: «Jusqu'à présent, nous n'avons pas donné les prix que nous aurions dû donner!»

Dans l'esprit des Goncourt, le prix devait également révéler de jeunes talents. En récompensant en 1981 Lucien Bodard (67 ans) et, en 1984, Marguerite Duras (70 ans), les jurés ont apparemment souhaité rendre hommage à la carrière littéraire d'un auteur réputé. On remarquera néanmoins qu'en 1986, Hervé Bazin jugera Gilles Lapouge trop vieux pour recevoir le prix: il avait 63 ans.

Romain Gary, lui, a eu le culot de le décrocher deux fois, pour *Les Racines du ciel* (1956), et, sous le nom d'Emile Ajar, pour *La Vie devant soi* (1975). Emile Ajar n'est donc jamais venu chercher son prix. Tout comme l'avait fait 24 ans plus tôt Julien Graçq. L'auteur du *Rivage des Syrtes* avait pourtant averti qu'il refuserait toute médaille littéraire. La vente de son livre n'en a pas moins atteint en deux mois 110 000 exemplaires.

Les Goncourt des dix dernières années

Voici les dix derniers lauréats:

- 1997: *La Bataille*, de Patrick Rambaud (Grasset)
- 1996: *Le Chasseur zéro*, de Pascale Roze (Albin Michel)
- 1995: *Le Testament français*, d'André Makine (Mercure de France)
- 1994: *Un Aller simple*, de Didier Van Cauwelaert (Albin Michel)
- 1993: *Le Rocher de Tanios*, d'Amin

- Maalouf (Grasset)
- 1992: *Texaco*, de Patrick Chamoiseau (Gallimard)
- 1991: *Les Filles du calvaire*, de Pierre Combescot (Grasset)
- 1990: *Les Champs d'honneur*, de Jean Rouaud (Minuit)
- 1989: *Un Grand Pas vers le Bon Dieu*, de Jean Vautrin (Grasset)
- 1988: *L'Exposition coloniale*, d'Erik Orsenna (Seuil)

La veine féconde d'Omnibus

LA BARONNE ET LA TRUIE

Un texte de Michael Mackenzie. Traduction: Paul Lefebvre. Mise en scène: Francine Alepin assistée de Jean Boillard. Scénographie: Annick La Bissonnière. Costumes: Maryse Bienvenu. Éclairages: André Naud. Musique: Judith Gruber-Stitzer. Avec Francine Alepin et Denise Boulanger. Une production d'Omnibus présentée à l'Espace libre jusqu'au 14 novembre 1998.



La Baronne et la Truie se compose d'une série de tableaux.

SOLANGE LÈVESQUE

Ce petit spectacle de haut niveau mis en scène par Francine Alepin présente des qualités formelles vraiment originales. Ses deux formidables interprètes, Francine Alepin dans le rôle d'une baronne empressée et Denise Boulanger dans celui d'une jeune fille sauvage qui a été élevée par des animaux, nourrissent leur interprétation de techniques corporelles qui rendent presque visibles les contours psychologiques du personnage, un apport auquel le texte de Michael Mackenzie se prête avec bonheur. L'histoire se déroule au milieu du siècle dernier, époque de l'invention de la photographie et du surgissement de l'impressionnisme. Imbibée des principes de l'Émile de Jean-Jacques Rousseau, la baronne commence par donner le nom d'Emilie à celle qu'elle tentera dès lors laborieusement d'éduquer pour la transformer en domestique modèle.

On s'en doute: sa naïve entreprise placera souvent la baronne dans la fâcheuse posture de l'arroseur arrosé! Exécutés au pied de la lettre par sa pupille, ses enseignements auront tôt fait de révéler cruellement les contradictions et l'hypocrisie qui tissent la vie de la baronne. Boulanger et Alepin incarnent ces deux personnages contraires avec une précision qui de-

vient source de plaisir pour le spectateur. Opposition entre nature et culture, éducation et apprentissage, attitude face à la différence de l'autre, vérité et mensonge des comportements sociaux, voilà les grands axes du contenu de cette œuvre. Elle se compose d'une série de tableaux qui s'enchaînent au fil du temps et des apprentissages d'Emilie et de l'évolution de la relation entre les deux femmes, relation qui se développe à l'ombre de l'absence du baron, qu'on ne voit jamais mais dont on devine assez rapidement la double vie. Attentive aux émotions secrètes de la baronne et désireuse de lui plaire, Emilie finira d'ailleurs par trahir le baron sans autre forme de procès dans une scène finale rendue plus déconcertante encore par la candeur de la jeune fille.

La metteuse en scène a su résumer l'essentiel de ce qui se joue à chaque scène dans de petits gestes révélateurs. Les minuscules fractures des attitudes qui nous font plonger direct-

ment au cœur des personnages deviennent soudain perceptibles. Le château de la baronne est esquissé par une suite de panneaux (ce n'est peut-être pas voulu mais ils font penser à un piège à ours d'où l'animal ne peut sortir dès qu'il s'y enfonce) qui donnent une profondeur en trompe-l'œil au plateau. Les scènes extérieures, quant à elles, sont évoquées par une toile peinte dans le style des champs de fleurs de Monet. Décor, scénographie et costumes arborent, quant à eux, les couleurs ensoleillées des tableaux tahitiens de Gauguin. Impitoyable dans sa manière de dénoncer et imprégné d'une fine ironie, ce spectacle fait souvent sourire mais il n'en soulève pas moins des questions essentielles sur l'éducation. Comme le remarquait avec justesse Francine Alepin dans l'entrevue qu'elle accordait récemment au *Devoir*, il s'inscrit dans la lignée de *Précepteur*, écrit aussi par Mackenzie. Cette veine demeure à mon avis la plus féconde et la plus prometteuse chez Omnibus.

EN BREF

La région du Bas-Saint-Laurent honore ses auteurs

(Le Devoir) — Le Bas-Saint-Laurent a récompensé ses auteurs hier en remettant d'abord à Jean Bédard le prix Jovette-Bernier pour son œuvre *Maître Eckhart* (Editions Stock), relatant de façon romancée la vie du théologien et philosophe du Moyen Âge Johannes Eckhart. Le prix Jovette-Bernier est remis chaque année à un auteur de la région (Jean Bédard est de Saint-Fabien-sur-Mer) et est accompagné d'une bourse de 1000 \$. D'un même souffle, on récompensait l'écrivain Sylvain Rivière, résidant des Îles de la Madeleine, du prix Arthur-Buies, pour l'ensemble de son œuvre. M. Rivière a publié une quarantaine d'ouvrages.

Un succès immense



À l'occasion de la remise officielle d'un disque triple platine cette semaine, le producteur français Charles Talai (troisième à partir de la gauche), a annoncé de nouvelles supplémentaires pour Notre-Dame de Paris à Montréal, du 1^{er} au 5 juin 1999. Luc Plamondon, Paul Dupont-Hébert et Richard Cocciante. L'album s'est écoulé à plus de 300 000 exemplaires en un temps record. Le spectacle Notre-Dame de Paris triomphe en France.

«UN SUSPENSE INTELLIGENT ET SOPHISTIQUE.»
«PROVOCATEUR!» «SAISSANT! CAPTIVANT!»
«ÉPOUVANTABLEMENT RÉEL.»

LE SIÈGE

Twentieth Century Fox. Avec Linda Ost, Edward Zwick, Denzel Washington, Annette Bening, Bruce Willis, Le Siège, Tony Shalhoub, Sami Bouajila, David Proval, Graeme Revell, Ann Roth, Steven Rosenblum, Lily Kullert, Roger Deakins, Peter Schneider, Lawrence Wright, Lawrence Wright, Meino Meyjes, Edward Zwick, Linda Ost, Edward Zwick, Edward Zwick.

DÈS AUJOURD'HUI!		VERSION FRANÇAISE		MAINTENANT OUVERT!	
CINÉPLEX ODÉON QUARTIER LATIN	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER 6	CINÉPLEX ODÉON LONGUEUIL (Place)	MEGA-PLEX GUZZO TASCHEREAU 18	
CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galeries)	CINÉMA ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO	CARREFOUR DU NORD ST-JEROME	
GALERIES ST-HYACINTHE	CAPITOL ST-JEAN	CINÉPLEX ODÉON PLAZA DELSON	CINÉPLEX ODÉON CHATEAUGUAY ENCORE	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION	
LES CINÉMAS GUZZO STE-THERESE 8	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE 8	CINÉ-ENTREPRISE ST-BASILE	CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD	CINÉ-ENTREPRISE PLAZA REPENTIGNY	
VERSION ORIGINALE ANGLAISE		MAINTENANT OUVERT!			
CINÉPLEX ODÉON ATWATER	CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODÉON CAVENDISH (Mail)	MEGA-PLEX GUZZO TASCHEREAU 18	
LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour)	CINÉMA ST-EUSTACHE		
13 ANS +	FAMOUS PLAYERS SON DIGITAL DORVAL	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO	CINÉMA PINE STE-ADELE	LAISSEZ-PASSER REFUSÉS	

GAGNEZ un des cinq DÎNERS POUR DEUX

- CAFÉ TRISTANA** 1446 Peel 848-0988
- ISOLE** 3627 St-Laurent 282-4996
- ITALIA** 4833 St-Laurent 281-8008
- CONTINENTAL** 4169 St-Denis 845-6842
- GEL OBE** 3455 St-Laurent 284-3823

CONCOURS 101 Restos
Les meilleures tables de Montréal 1999 de Josée Blanchette, aux Éditions du Boréal

Écoutez *C'est bien meilleur le matin* du lundi au vendredi de 6 h à 9 h et procurez-vous dès maintenant votre exemplaire chez votre librairie.

Afin de se qualifier pour le tirage, les participants doivent répondre correctement à la question inspirée du livre *101 Restos, les meilleures tables de Montréal 1999*, publiée quotidiennement dans LE DEVOIR du 2 au 6 novembre 1998.

Tirage: le lundi 16 novembre 1998, entre 6 h et 9 h, à C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN animé par René Homier-Roy.

Les fac-similés reproduits à la main sont acceptés, mais non les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus. Vous pouvez consulter les règlements du concours à Radio-Canada.

Remplissez ce coupon et faites-le parvenir avec votre réponse avant 17 h, le vendredi 13 novembre 1998, à:
Concours 101 Restos, les meilleures tables de Montréal 1999, Radio-Canada, C'est bien meilleur le matin, C.P. 6000, Succ. Centre-ville, Montréal H3C 3A8.

Une collaboration de **Boréal** et **LE DEVOIR**

C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN

Question : De quel restaurant Josée Blanchette est-elle porte-parole ?

Réponse _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone (Jour) _____ (Soir) _____ (Téloc.) _____

• CULTURE •

Ginette Reno au Saint-Denis

Le spectacle d'elle-même

SYLVAIN CORMIER

N'importe qui d'autre, avec un tel lot de chansons, pour moitié franchement moyennes (*Waiting Just For You*), pour un quart banales (*Every Road Leads Back To You*), un huitième médiocres (*Tu m'fais voir des étoiles*, une des plus niaises bluettes de Plamondon), se taperait le plus retentissant des bides. Pas Ginette. Ginette, hier un peu plus qu'en 1995, en 1995 un peu plus qu'en 1992, a triomphé. Elle a triomphé parce qu'elle est de plus en plus Ginette. Et de moins en moins Reno. C'est à dire qu'elle réduit de plus en plus la distance entre la femme, la mère, la grand-mère, la ménopausée, et la chanteuse. En fait, je crois qu'il y a maintenant totale adéquation. Peut-être à cause de ses rôles dans *Léolo* et *Laura Cadieux*, où l'on a vu la femme nue, démaquillée, voire au p'tit endroit. Ginette ne cherche même plus tout le temps à faire rire pour dire ses vérités. Hier, à la première montréalaise d'*Un peu plus haut*, le nouveau spectacle qu'elle présentera encore onze fois au Saint-Denis, elle était terrifiante de vérité toute nue.

Qu'elle parle de sa mère, à qui elle dédiait pour la première fois une chanson (*Chanter pour toi ce soir*), ou du dernier des derniers amants, à qui elle envoyait *Tu m'fais voir des étoiles* en ultime adieu, ce ne sont pas les chansons qui comptaient, mais l'aveu, l'émotion palpable dans le timbre, les notes qui saisissaient le cœur (et les oreilles: la sono était particulièrement grinçante dans les aigus). Quoi qu'elle chante, c'était magnifiquement chanté. Quelque fioriture qu'elle ose à la fin d'une note, c'était toujours parfaitement justifié. Ginette Reno est la meilleure chanteuse du monde.

Dommage, tout de même, qu'elle soit si formidable interprète qu'on n'entende plus les nouvelles chansons — surtout celles de *Love Is All*, son album anglais — pour ce qu'elles sont: au mieux, ordinaires. On est tellement obnubilé par le rendu que plus personne n'ose imaginer ce qu'elle ferait d'un répertoire supérieur: on y a renoncé. Dommage qu'elle obtienne les meilleures réactions pour des re-

MÉDIAS

Une heure avec Angélie

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le moins que l'on puisse dire, c'est que *Zone libre* nous fait voyager. Après avoir présenté un excellent reportage la semaine dernière sur une tribu de Papous de la jungle indonésienne, l'émission radio-canadienne de grands reportages propose ce soir à 21h de passer une heure avec l'impresario René Angélie, rencontre presque aussi exotique que la précédente.

Surprise: c'est Stéphan Bureau qui a suivi René Angélie et Céline Dion en tournée. Mais il faut comprendre que cette émission avait été préparée avant la création de la case-horaire de *Zone libre* et il était prévu de la diffuser cette année parmi une série de portraits de personnalités. Ces portraits biographiques sont maintenant intégrés à *Zone libre*.

Stéphan Bureau et le réalisateur Georges Amar ont donc suivi le couple Angélie-Dion en tournée et chez eux, s'attardant particulièrement à cerner la personnalité de cet homme hors du commun.

Et malgré les tonnes d'entrevues et de commentaires entendus autour de Céline, cette émission réalise le tour de force de nous faire découvrir plein de nouvelles choses, particulièrement à cause des étonnantes confidences d'Angélie, qui se définit comme étant «*arabe en-dans et québécois au dehors*».

On oublie que la vie professionnelle d'Angélie avait été riche et mouvementée avant la découverte de Céline et il est fascinant de découvrir que le plan de conquête internationale d'Angélie pour Céline avait d'abord été concocté pour Ginette Reno.

Entre autres confidences multiples, les moments les plus étonnants de ce *Zone libre* surviennent lorsque René Angélie déclare que tout le travail actuel autour de la chanteuse est prévu pour culminer le 31 décembre 1999 lors d'un grand spectacle final au Centre Molson de Montréal... et ensuite plus rien n'est prévu. «*Nous allons [ensuite] essayer de vivre une vie normale [...] Ce qu'on vit actuellement c'est artificiel [...] Il manque quelque chose, il manque le plus vrai, les familles, les enfants*», conclut l'impresario, en éclatant littéralement en sanglots.

prises faciles de *Je t'appartiens*, *Les Trois cloches* ou *Que reste-t-il de nos amours?*, quand cela veut dire qu'elle laisse au placard ses grands succès à elle. Dommage qu'elle ravisse tant qu'on ne se rend plus compte qu'elle déçoit. Dommage qu'elle Ginette, la maman, la sœur, l'amante du Québec, signifie qu'elle ne sera jamais la superstar Reno qu'elle aurait mérité d'être, laissant les Céline, Whitney et autre Mariah avaler sa poussière. L'égale d'Aretha.

Plus émouvante que jamais

Mais perché y gagnons-nous: Ginette, hier, a ému plus que jamais auparavant. Superbe en robe ou en jupe, nettement plus sobre que les fois d'avant, elle s'effrait telle quelle, sans fard, presque sans grosses farces sur son poids (sinon au début): elle n'atteignait que plus directement. Les rares titres valables de la soirée en étaient transfigurés: *Rouge*, la poignante chanson que Ferland écrit sur une musique d'elle, confinait au tragique, et sa version d'*Il n'y a pas d'amour heureux*, immortelle d'Aragon-Brassens, résonnait comme un testament d'amoureuse. J'étais hélas déjà en chemin pour *Le Devoir* quand elle a récidivé *Un peu plus haut*, sommet de sa carrière en 1975 sur la montagne. Tout son spectacle menait là. Au sommet d'elle-même.

Qu'on se le dise: le Corona est une salle formidable pour le rock. Et les Colocs une formidable machine à musique.

Sylvain Cormier

C'était le test. Le vénérable Corona de Saint-Henri, à peine rouvert, allait-il s'effriter sous les décibels et les trop bonnes vibrations des Colocs? Pas de problème, a-t-on constaté mercredi: le lieu et le groupe ont la couenne aussi dure. Le Corona, de fait, peut se prêter à tout: comédies musicales, pièces, ballets, chanson, rock, speed metal. Cela tient à son caractère vrai: modernisé au niveau des équipements, l'endroit est glorieusement vieux, et l'on n'a pas peur de salir ses planches. Je me dis que le fameux Fillmore de Bill Graham, célèbre ballroom de San Francisco, devait ressembler au Corona: majestueux, noble, mais capable d'en prendre.

Mercredi, au premier des quatre soirs du bail des Colocs, la salle en a pris une sacrée dose. A dix sur scène, les Colocs Dédé Fortin, Mike Sawatsky et André Vanderbiest entourés de choristes, percussionnistes, cuivres et meneurs de claque, la cage brassait vigoureusement. C'était un typique spectacle à la Colocs, 22 chansons sans entracte (des chansons à rallonge, jam oblige), un show en veux-tu-en v'là, méchant party de musique en tous

genres — reggae, swing, rigodon, ska, chants tribaux africains, rockabilly, blues, raggaufin, hip hop — qui ressemblait invariablement à du Colocs. C'était frappant: peu importe ce qui est jeté dans la tambouille, le goût demeure indiscutablement le leur. Un goût d'ici. Les Colocs, c'est La Bottine Souriante du rock: tout est bon à prendre si cela nourrit le groupe.

Rien que dans la chanson d'intro, l'épique *Belzebuth* de dix minutes, on s'est promené de p'tit ragtime en explosion hip hop, de jungle beat à la Gene Krupa en finale klezmer extatique. Fallait le faire: débiter la soirée avec le titre le plus long et le plus exigeant, puis l'achever (avant les appels) avec *Dehors novembre*, la plus dure chanson de l'album du même nom, évocation au je des derniers moments de l'harmoniste Patrick Esposito, emporté par la maladie.

Entre les deux, ça n'a à peu près pas dérogé, d'un *Bonyeur* sauce cajun au ska-punk d'*On va crever*. A peine a-t-on été indument la portion reggae. *Pis si ô moins* et le tube estival *Tassez-vous de là* auraient suffi: la lecture sur fond reggae d'un poème de Baudelaire, puis la très banale *Linda* du bassiste Vanderbiest, confinaient à la complaisance.

SPECTACLES

Les Colocs au Corona: bail signé!



On avait beau savoir que l'ancien bassiste de Monoc'Serge abhorrait le reggae et que l'occasion d'en jouer'enfin est joyeuse, faudra doser.

Il restera aussi à amener le public, le vrai, pas celui des premières, au Corona: mercredi, le balcon était désespérément parsemé. Sachez-le, deux stations de métro avoisinent la salle, les diverses sorties Atwater des autoroutes la desservent, et le stationnement est aisé aux alentours. Du West Island, de la Rivière-Sud, voire de Montréal-Nord, se rendre au Corona est plus facile que dans n'importe quelle autre du centre-ville. Passez le mot.

Dans les salles, cafés, bars...

C'est la semaine du festival Coup de cœur francophone, ce qui devrait suffire à n'importe quel amateur de chanson normalement constitué, mais il y a concurrence à l'agenda. Depuis hier et jusqu'à dimanche, et parallèlement la semaine prochaine, Ginette Reno réclame son dû au

Saint-Denis. Jusqu'à dimanche aussi, Lise Dion n'en rate pas une au théâtre Olympia. Ce soir, Depeche Mode rempile au Centre Molson, ce qui n'empêche pas le folksinger Williams de lancer sa première cassette au Yellow Door. Ce soir et demain, le chouette Jeff Smallwood vait la revoyure au studio-théâtre de la PdA. Samedi, les danseurs et musiciens gélois de Wofa s'emparent de la salle Pierre-Mercure, les Afghan Whigs vérifient la valeur de leur cote au Cabaret, alors que l'excellent Alvin Youngblood Hart défend ses blues à Isart (après le Susie Arioli Swing Band). Dimanche, Monoc'Serge déconne au Petit Campus, et Cake s'empiffre au Spectrum. Lundi, Rancee Lee, Nanette et compagnie célèbrent les 100 ans de Gershwin à la salle Pierre-Mercure, le chansonnier Gérard-Charles tente le coup à la Petite Licorne, Reel Big Fish pêche au Spectrum, et la Boutique Gélinas & Cie (Marc et Anne-Marie Gélinas avec René Cadieux) déballe ses chansons au studio-théâtre de la PdA. Mardi, Hayden et Juliana Hatfield s'immiscent au Café Campus. Mercredi, Philippe Leduc et tout un orchestre font lever le Corona. Jeudi, Marie-Lise Pilote jure de dire la vérité au Monument-National, et un autre sympathique hootenany folk, celui-là en compagnie des Nico Beki, Benoît LeBlanc et Rob Lutes, s'ébroue au Petit Campus.

« ED NORTON... UN ACTEUR DE LA TREMPÉ DES DE NIRO ET BRANDO ! »
Daniel Rioux, JOURNAL DE MONTRÉAL

« GÉNÉRATION X-TRÊME, LE FILM LE PLUS PROVOCANT, LE PLUS INTENSE DE L'ANNÉE. D'UN RÉALISME À VOUS DONNER DES FRISSONS. EDWARD NORTON EST TOUT SIMPLEMENT BRILLANT. »
Christopher Heard, REEL TO REAL

« UN FILM D'UNE GRANDE INTENSITÉ, UNE PERFORMANCE BOULEVERSAUTE ET INOUBLIABLE DE EDWARD NORTON ! »
Louis B. Holson, CALGARY SUN

« LE FILM LE PLUS INTENSE DE L'ANNÉE. PROVOCANT, AUDACIEUX... À NE PAS MANQUER ! »
Moses Persico, CFCF-TV

« CONVAINCANT ! »
Ten Hart, TMN

« VOUS EN SEREZ ABASOURDI ! »
Arnie Maté Logique, BOX OFFICE

CHOQUANT. INTENSE. VRAI.

EDWARD NORTON
EDWARD FURLONG

GÉNÉRATION X-TRÊME
Version française de AMERICAN HISTORY X

ALLIANCE VIVAFILM ET NEW LINE CINEMA PRÉSENTENT UNE PRODUCTION TURMAN-MORRISSEY COMPANY UN FILM DE TONY KAYE EDWARD NORTON EDWARD FURLONG « GÉNÉRATION X-TRÊME » AIRUZA BALK STACEY KEACH ELLIOT GOULD AVEC AVERY BROOKS BEVERLY D'ANGELO VALERIE McCAFREY USA ANNE DUDLEY DOUG HALL JON HESS DAVID MCKENNA BRIAN WITTEN JERRY GREENBERG JON GARY STEELE TONY KAYE LAWRENCE TURMAN STEVE TISCH BILL CARRARO KEARIE PEAK DAVID MCKENNA JOHN MORRISSEY TONY KAYE

DÈS AUJOURD'HUI EN EXCLUSIVITÉ

CINÉPLEX ODÉON QUARTIER LATIN (Place) version française
FAMOUS PLAYERS CENTRE EATON (Centre) version originale anglaise
SON DIGITAL

REPRÉSENTATION SPÉCIALE LE SAMEDI 14 NOVEMBRE DANS LES CINÉMAS SUIVANTS

CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour)	CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODÉON BROSSARD
CINÉPLEX ODÉON ST-EUSTACHE	GALERIES ST-HYACINTHE	CAPITOL ST-JEAN	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
FLÉUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES	ROCK FOREST	CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE	LE CARREFOUR 8 JOLIETTE

CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE CÔTE-DES-NEIGES CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galerias) CINÉMA 8 GATINEAU

À L'AFFICHE PARTOUT DÈS LE 20 NOVEMBRE

SÉLECTION OFFICIELLE - CANNES 1998
EN COMPÉTITION

Fabienne Vonier présente
Isabelle Huppert
dans
L'ÉCOLE DE LA CHAIR
un film de Benoit Jacquot
avec
VINCENT MARTINEZ VINCENT LINDON MARTHE KELLER

FRANÇOIS BERLÉAND DANIEL DUBROUX BERNARD LE COQ
JEAN-CLAUDE RICHARD ROXANE MESQUINA MICHÈLE GODET JAN-MICHELL
LAURENT JUMEAU COURT PIERRE LAROCHE RICHARD SCHROEDER
JONATHAN UBRETTE NICOLAS PIGNON

DÈS LE DIMANCHE 8 NOVEMBRE!
CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS
Dimanche au jeudi: 2:00 - 4:40 - 7:20 - 9:35

TOUJOURS N°1 APRÈS 4 SEMAINES!

« UN FILM VIVANT, DRÔLE, ÉMOUVANT! UNE BELLE ET TENDRE HISTOIRE. DENISE FILIATRAULT PEUT ÊTRE FIÈRE ! »
Claude Langlois, JOURNAL DE MONTRÉAL et JOURNAL DE QUÉBEC

« UN HIT JUSQU'À VANCOUVER! ÇA RIGOLAI FERME AU THÉÂTRE PARADISE ! »
Louise Blanchard, JOURNAL DE MONTRÉAL

« GINETTE RENO FAIT PREUVE D'UN HUMOUR ET D'UNE SENSIBILITÉ ÉTONNANTS ! »
Normand Provencher, LE SOLEIL

« UNE COMÉDIE SAVOUREUSE ! »
Huguette Roberge, LA PRESSE

« UN ÉMOUVANT POÈME ! »
Martin Blodow, LE DEVOIR

C't'à ton tour, Laura Cadieux.

Denise Filiatrault
produit par
Denise Robert

avec
Ginette Reno et
Pierrette Robitaille

À L'AFFICHE!

CINÉPLEX ODÉON QUARTIER LATIN	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODÉON DAUPHIN	CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galerias)	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER 8	LES CINÉMAS GUZZO PARADIS
CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO	CINÉMA ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES	BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODÉON BROSSARD	MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE
CAPITOL ST-JEAN	ROCK FOREST	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME	GATINEAU	PLAZA DELSON	CINÉ-ENTREPRISE FLÉUR DE LYS GRANBY
CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORVAL	CINÉ-ENTREPRISE PLAZA REPENTIGNY	LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE 8	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE 8	CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE	CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD
LE CARREFOUR 8 JOLIETTE	CINÉMA MAGOG MAGOG	CINÉ-ENTREPRISE ST-BASILE 8	CINÉMA PINE ST-ADELE	CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY	CINÉMA DES MONTS MONT-TREMBLANT

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE VERSION FRANÇAISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

LE CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS OBTIENT POUR SA PREMIÈRE SEMAINE LE 2E PLUS GROS BOX-OFFICE EN AMÉRIQUE DU NORD APRÈS THE PARIS CINEMA DE NEW-YORK!

GRAND PRIX DU JURY - CANNES 1998
PRIX DU PUBLIC, FESTIVAL DE MONTRÉAL, DE TORONTO, DE QUÉBEC ET DE VANCOUVER 1998

« TOUTES LES ÉMOTIONS SE RETROUVENT DANS CE FILM! JE N'ÉTAIS PAS CAPABLE DE RETENIR MES LARMES ! »
Nathalie Pétrowski, CKAC

« ★★★★★! ON A RAREMENT VU UN FILM OÙ LE RIRE, LE DRAME HUMAIN ET L'ESPOIR SONT AUSSI EFFICACEMENT LIÉS ! »
Paul Villeneuve, JOURNAL DE MONTRÉAL

« ★★★★★! UNE CHÈF D'ŒUVRE ! »
Denise Martel, JOURNAL DE QC

LA VIE EST BELLE
(LA VITA È BELLA)
Version originale avec sous-titres français

UN NOUVEAU FILM DE ROBERTO BENIGNI

ALLIANCE VIVAFILM, MIRAMAX FILMS et MARIO & VITTORIO CECCHI
GOREtti et MELAMPO CINEMA (TORONTO)
ROBERTO BENIGNI « LA VIE EST BELLE (LA VITA È BELLA) »
NICOLETTA BRASCHI
VINCENTO CERAMI et ROBERTO BENIGNI
PRODUCTION DE BEATRICE DI LORCA MARIO COTONE
MONTÉ PAR ELDA FERRI et GIANLUIGI BRASCHI MONTÉ PAR ROBERTO BENIGNI

www.alliance.ca

À L'AFFICHE!
version originale avec sous-titres français
CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS
Tous les jours: 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:30
version originale avec sous-titres anglais
CINÉPLEX ODÉON FAUBOURG
Tous les jours: 1:25 - 4:10 - 7:00 - 9:25

UN TRIOMPHE À L'OUVERTURE DU DERNIER FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL!
GAGNANT DU PRIX DU MEILLEUR FILM CANADIEN AU 23e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO.

« J'ai adoré! C'est méchant, drôle... »
Anne-Marie Cadieux est extraordinaire!!!
Nathalie Petrowski, CKAC

« Un Woody Allen à la québécoise. On découvre un autre Robert Lepage, c'est rafraîchissant! Anne-Marie Cadieux est époustouflante! »
Pénélope McQuaide, SALUT BONJOUR! TVA

À L'AFFICHE!
CINÉPLEX ODÉON QUARTIER LATIN
Tous les jours: 1:00 - 3:30 - 5:25 - 7:35 - 9:50
Exc. 12 révis. 1:00 - 2:50

No
CKAC750
In Extremis Français